

## LES EMPRUNTS ET NÉOLOGISMES COMME MOYENS DE DISTORSION LINGUISTIQUE DANS *KOUDJROUZEA YAYAYE POUR UN PLAIDOYER ÉLECTORAL* DE RABE LIAGRO CHARLES

Aly TRAORE

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

[traorealy687@yahoo.fr](mailto:traorealy687@yahoo.fr)

**Résumé :** Après avoir parcouru les pages de *Koudjrouzée yayayé pour un plaidoyer électoral*, nul ne peut rester insensible tant le contenu interpelle. Dans cette œuvre poétique, Rabé peint la réalité ivoirienne avec beaucoup de réalisme. Ainsi, dans le texte, cohabitent le français de référence et les langues locales au moyen d'emprunts substantivaux, adjectivaux, adverbiaux, verbaux, interjectifs ainsi que des néologismes pensés par effraction lexicale et des distorsions par effraction. Les diverses entorses lexicales et syntaxiques sont des formes originales qu'emprunte Rabé pour mieux toucher sa cible. Cette dernière est diversifiée vu qu'elle est constituée aussi bien du citoyen lambda que de l'élite. C'est donc, pour lui, une manière d'interpeller et la classe politique, et le peuple sur les conséquences désastreuses des élections mal organisées afin de conjurer le mauvais sort.

**Mots-clés :** Distorsion linguistique, emprunt, néologisme, nouchi, plurilinguisme.

**Abstract :** After having browsed the pages of *Koudjrouzée yayayé for an electoral plea*, no one can remain insensitive as the content calls out. In this poetic work, Rabé paints Ivorian reality with great realism. Thus, in the text, the reference French and local languages coexist by means of substantive, adjectival, adverbial, verbal, interjective borrowings as well as neologisms thought out by lexical break-in and distortions by break-in. The various lexical and syntactic twists are original forms that Rabé borrows to better reach his target. The latter is diverse as it is made up of both the average citizen and the elite. It is therefore, for him, a way of calling out both the political class and the people on the disastrous consequences of poorly organized elections in order to ward off bad luck.

**Keywords:** Linguistic distortion, borrowing, neologism, nouchi, plurilingualism.

### Introduction

À en croire Katja Ploog :

En partant d'une situation hautement plurilingue, il y a à peine cent ans, l'histoire récente de la Côte d'Ivoire a engendré une dynamique linguistique extrême ; il faut invoquer la notion de *plurilinguisme*, qui résume le fait que plusieurs idiomes coexistent au sein d'une communauté, sur un territoire délimité, sinon à l'échelle individuelle. Les langues ainsi mises en contact se caractérisent chacune par un statut, des fonctions d'emploi et un système de

formes spécifiques. Elles exercent des influences mutuelles régies par ces caractéristiques.

Katja Ploog (2002, p. 15)

Conscient des avantages du plurilinguisme, le poète ivoirien Rabé Liagro Charles n'a pas hésité, un seul instant, à l'exploiter afin de toucher une très grande partie de la population ivoirienne. C'est pourquoi, dans son recueil de poèmes *Koudjrouzèa yayayé pour un plaidoyer électoral* (désormais *Kypupé*), Rabé fait<sup>1</sup> cohabiter le français, langue officielle de la Côte d'Ivoire, avec les langues locales ivoiriennes. Ce multilinguisme a engendré des emprunts lexicaux, des néologismes et des structures syntagmatiques aux couleurs locales. D'où l'intérêt du sujet suivant : « Les emprunts et néologismes comme moyens de distorsion linguistique dans *Koudjrouzèa yayayé pour un plaidoyer électoral* ».

L'introduction des langues locales et des néologismes dans le lexique de la langue française, au désarroi des puristes de cette langue, est féconde dans cette œuvre poétique tant et si bien que l'on se demande si cette opération n'est pas solidaire des objectifs du poète. En d'autres mots, comment les langues<sup>2</sup> ivoiriennes et les néologismes peuvent-ils contribuer à la consolidation de la paix et de l'harmonie entre toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire ? Par conséquent, la présente étude, tout en s'appuyant sur le recueil *Koudjrouzèa yayayé pour un plaidoyer électoral* et la grammaire descriptive et prescriptive, va décrypter d'abord les emprunts aux langues ivoiriennes, puis les néologismes lexicaux et pour terminer les interjections modelées.

## 1. Les emprunts comme distorsions lexicales et syntaxiques

Aux dires de Jean Dubois et alii (2012, p. 177), « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue de source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts ». Ces emprunts, dans le corpus, sont issus du lexique et des structures des langues ivoiriennes ainsi que du nouchi.

### 1.1. Les emprunts lexicaux aux langues locales (ivoiriennes)

Dans certains vers, le versificateur Rabé Liagro Charles fait cohabiter le français et des items de certaines langues locales ivoiriennes, comme en porte témoignage l'exemple suivant :

(1) Donc on a le temps / Donc ce n'est pas un *Djonanko* / Donc *dégaassê* ! Donc *Blèblè* (*Kypupé*, p. 99).

(2) Ô Dioula peuple frère / *Dôni dôni* (*Kypupé*, p. 77).

(3) Ô Sénoufo peuple frère / *Yayara yayara* (*Kypupé*, p. 78).

Dans l'exemple (1), le terme « dégaasê » fait partie du lexique Bété (langue du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). Il a la signification de l'adverbe français

« doucement ». Son équivalent, dans la langue Baoulé du Centre de la Côte d'Ivoire, est le lexème « Blèblè ». Ce dernier est un mot composé formé du même monème « blè » répété. L'adverbe français « doucement » apparaît également dans les exemples (2) et (3) sous les formes respectives des mots « dôni » et « yayara ». Ce sont des emprunts des langues respectives Dioula et Sénoufo (deux langues parlées au nord de la Côte d'Ivoire). On constate que le poète, pour appeler les peuples ivoiriens à la prudence, préfère utiliser des lexèmes de leurs langues. Pour Mwatha Musanji Ngalasso (1984, p. 18-19), « La présence massive de ces mots issus du cadre régional ou directement puisés dans la langue naturelle de l'écrivain a pour fonction de faire « couleur locale », de plonger le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière... ». Alors, pour mieux se faire comprendre, le poète n'hésite pas à faire appel à la répétition, comme l'attestent les reprises de « dôni » et « yayara » dans les deux derniers extraits. En sus de ces emprunts lexicaux issus des langues ivoiriennes, le poète consacre aussi des mots issus du « nouchi » que nous allons exploiter à présent dans le cadre de cette étude.

### 1.2. Les emprunts au "nouchi"

Le "nouchi" n'est pas un item du lexique du français. D'ailleurs, comme le révèle Kouassi Noël Ayewa

L'origine du "nouchi" est à décrypter à travers la morphologie du mot. Étymologiquement, "nouchi" est un mot mandingue ; morphologiquement, il est formé de la juxtaposition des deux monèmes suivants : "nou" qui signifie "narine" et "chi" qui signifie "poils". Littéralement traduit, nouchi désignerait donc "les poils qui débordent des narines". Ainsi dit, "nouchi" devient un symbole qui fait référence aux jeunes délinquants et enfants de la rue qui vivent dans un état de dénouement total au point de ne pouvoir prendre soin de leur corps. En effet, le phénomène des enfants de la rue est inconnu en Côte d'Ivoire avant les années 1980. Il apparaît avec les vagues de jeunes élèves issus de "l'enseignement télévisuel" et qui ont été massivement renvoyés du collège.

Ayewa (2005, p. 221).

Ce parler puise sa source dans les langues locales ivoiriennes. À ce niveau, Mwata Musanji N'galasso (1984, p. 225) soutient que le nouchi est « très ouvert à l'emprunt intégrant avec une grande facilité les éléments d'origine diverse... ». Observons, à cet effet, le vers que voici :

(4) Tu l'as **sri** et tu l'as **dja** (*Kypupé*, p. 82).

En (4), « sri », mot nouchi, est un emprunt au Jula, langue commerciale de la Côte d'Ivoire. Cet item a la signification du verbe « attacher ». Contrairement à « sri », le lexème « dja » est un néologisme, forgé par les utilisateurs de cette langue. Il dénote « tuer ». Alors, l'expression « sri » et « dja » signifie, en contexte, que « Koudjrouzèa » s'est saisi de « Che Guevara », (révolutionnaire marxiste-léniniste, internationaliste argentin et homme politique) et l'a assassiné.

« Sri » et « dja » sont des mots simples alors que dans cet exemple :  
(5) Donc ce n'est pas un *Djonanko* (*Kypupé*, p. 99).

Le mot nouchi « *Djonanko* », emprunté également au Jula, est un mot composé. En effet, il est formé de deux mots Jula, « *djonan* » signifiant « rapidement » et « *ko* » affaire. Selon Martin Riegel et alii, « Les éléments réunis dans un mot composé forment une unité de sens nouvelle, dont la signification dépasse celle de ses éléments pris isolément ». (M. Riegel, 2018, p. 910). Ainsi ce mot nouchi désigne-t-il une action exécutée rapidement. Comme une forte solidarité unie les deux mots le composant, alors « *Djonanko* » est un composé soudé. On parle de composé soudé ou encore de composition conjointe quand les deux termes, rentrant en composition, sont étroitement liés de sorte qu'on a l'impression d'avoir affaire à un mot simple. Dans l'exemple suivant :

\*(6) C'est pas la peine quoi ! / Trop **malho** toi ! / Pourquoi tu es comme ça même ? (*Kypupé*, 82).

« *malho* », mot nouchi, est un emprunt au lexique français, obtenu par troncation. « On appelle troncation ou apocope un procédé courant d'abréviation consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique ». (Dubois et al., 2012, p. 496). Ainsi, « *malho* » est l'abréviation de l'adjectif « *malhonnête* ». Bien évidemment, le mot nouchi va garder ici la même signification que le mot-souche. En contexte, le poète dénonce la « *malhonnêteté excessive de Koudjrouzèa* ». Il reproche à ce dernier ses actes ignobles sur ses concitoyens dans un langage accessible à tous. Outre le lexique agrémenté des expressions locales, le poète emprunte des structures des langues ivoiriennes qu'il transpose dans la langue française.

### 1.3. Les calques syntaxiques

Les calques syntaxiques, selon Antoine Lipou (2001, p. 127), « se manifestent par l'importation des structures des langues africaines en français dans une opération de traduction qui colle au texte de départ ». Ce type de calques sont des emprunts des structures syntaxiques des langues locales, voire ivoiriennes comme dans les cas ci-dessous :

(7) Qui sème **du maïs récolte du maïs** (*Kypupé*, p. 29).

(8) Tes sœurs et toi avez su et pu / (...) / **Manger nos vies / Accoucher la Mort / Accoucher de la mort** (*Kypupé*, p. 28).

La syntaxe de la phrase (7) rappelle celle de la locution-phrase « Qui sème le vent récolte la tempête ». Cette maxime française peut signifier que « Quand on provoque le désordre, cela peut engendrer un désordre plus grand ». Dès lors, dans l'entendement du poète, « le désordre n'est que la conséquence du désordre ». En d'autres termes, « on récolte ce qu'on sème ». Quant à l'exemple (8), les calques « *manger nos vies* », « *Accoucher la Mort* » et « *Accoucher de la mort* » ont tous la même signification, c'est-à-dire « tuer ». Ces calques

permettent au poète de mieux expliciter son message auprès de ses concitoyens. Ils semblent plus adaptés à la situation qu'il décrit contrairement à leurs correspondances françaises. En sus des emprunts, le poète s'adonne à la création de certaines lexies qui vont l'aider dans sa mission de sensibilisation de la population ivoirienne dans son ensemble.

## 2. Les néologismes du corpus

« Le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisé antérieurement. » (J. Dubois et alii, 2012, p. 322). Dans cette partie, il sera question de décrypter les néologismes verbaux, adjectivaux et adverbaux issus du corpus.

### 2.1. Les néologismes verbaux

Le verbe est le noyau de la phrase, du moins l'unité centrale du syntagme verbal (SV), l'un des constituants obligatoires de la phrase. D'ailleurs, à en croire Frédéric Deloffre, « Le verbe joue le rôle central de distributeur (de) fonctions et (de) porteur des marques de l'acte d'énonciation. C'est (lui) qui distribue les fonctions majeures, celles qui donnent son armature à la phrase. (F. Deloffre, 1986, p. 34). Alors, pour mieux se faire comprendre par une partie importante de la population, le poète Rabé s'investit dans la création de nouveaux lexèmes verbaux. À titre d'exemples, citons ces vers :

(9) Nous nous entrenterrâmes / Ivoirement (*Kypupé*, p. 45).

(10) Nous nous entrebrûlâmes / Ivoirement (*Kypupé*, p. 45).

(11) Nous nous entrincendiâmes / Ivoirement et familialement et / collectivement et ethniquement et / régionalement et continentalement et / humainement (*Kypupé*, p. 45).

Les verbes « entrenterrâmes », « entrebrûlâmes » et « entrincendiâmes » sont des néologismes obtenus par dérivation. « Pris dans un sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation d'unités lexicales. [...] La dérivation consiste (donc) en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. » (J. Dubois et alii, 2012, p. 136). Ces trois dérivés sont le produit de la combinaison d'un radical et d'un préfixe. Ce terme désigne « [...] un morphème lexical non autonome qui s'accôle devant une base ». (J. Tournier et N. Tournier, 2009, p. 284). Les verbes convoqués ci-dessus sont des alliages du préfixe « entre » issu du latin « inter- » signifiant « dans » et des bases des verbes respectifs « enterrer » (en 9), « brûler » (10) et « incendier » dans l'exemple 11.

Ces verbes sont formés à l'image du verbe « entretuâmes » et « entremangeâmes » que l'on retrouve à la page 45. Ils indiquent des actions réciproques. En effet, le verbe « entrenterrâmes » signifie « s'enterrer l'un l'autre » ou mieux « s'enterrer mutuellement ». Ce lexème évoque ici une action presque impossible à réaliser vu que ce n'est pas possible de « s'enterrer soi-même ». Autrement dit, « un défunt » ne peut ni « s'enterrer » ni « enterrer un autre défunt ». On peut en déduire que le poète invite, alors, la population à

éviter les conflits qui peuvent causer des décès inutiles. Les deux derniers verbes forgés par le poète, « entrebrûlâmes » et « entrincendiâmes », sont des synonymes. Ils signifient « se brûler l'un l'autre » ou « s'incendier l'un l'autre ». Ces verbes évoquent la bêtise humaine puisque, à en croire le versificateur, ce sont les personnes mêmes qui provoquent des ennuis pouvant les détruire.

Au contraire des verbes susmentionnés, certains verbes néologiques sont conçus par suffixation. Ce terme désigne la dérivation au moyen des suffixes. La linguistique historique définit justement « le suffixe comme un élément de formation qui s'ajoute à la fin d'une racine ou d'un radical. » (G. Mounin, 2006, p. 311). En porte témoignage le fragment qui suit :

(12) Mon peuple est carnagé (*Kypupé*, p. 32).

Le verbe « carnager » est modelé à partir du radical nominal « carnage » auquel le versificateur a adjoint le suffixe [-er]. Aux dires de Jean Dubois et René Lagane (1989, p. 45), « Le suffixe [-er] est considéré comme la dénomination du paradigme du verbe, et transforme un morphème de la classe des adjectifs ou des substantifs à celle des verbes. » De ce fait, grâce à l'adjonction d'un suffixe, « carnage » est passé du statut de substantif à celui d'un verbe transitif direct à partir du moment où il est le noyau d'une phrase passive. Cet item verbal peut emporter l'idée d'un peuple ayant subi un « massacre ». Au lieu du verbe « massacrer », le poète a préféré ce néologisme verbal qui exprimerait mieux « l'idée d'une grande tuerie » dont son peuple en a été la victime.

## 2.2. Les néologismes adjectivaux

Selon Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, (1991, p. 129), « Pour le sens, les adjectifs (autres que les possessifs, les démonstratifs, les numéraux et les indéfinis) sont des mots qui servent à caractériser une personne, une chose sous le rapport de la qualité. » Ce constituant facultatif du syntagme nominal (SN) n'a pas échappé à la créativité artistique du poète Rabé Liagro Charles. L'attestent les adjectifs qualificatifs de l'extrait ci-après :

(13) Une ambition démocratique / Point **démoncratique** (*Kypupé*, p. 59).

(14) De retour d'une flânerie **sororale** (*Kypupé*, p. 25).

Dans ces exemples, les adjectifs forgés par le poète sont surtout des constituants du SN où ils assument la fonction d'épithète. Ces adjectifs ont été créés par dérivation et ont pour radical des substantifs. Ainsi, en (13), l'adjectif « démoncratique » a été conçu à l'image de l'adjectif « démocratique ». Au radical « démon », le versificateur a adjoint le suffixe [-cratique]. Par cet adjectif, Rabé dénonce les ambitions malsaines de certains hommes politiques qui utilisent tous les moyens pour réaliser leurs carrières politiques. Ils ne sont pas prêts à accepter les résultats des urnes lorsqu'ils en sortent perdants. Par conséquent, pour Rabé, leur politique correspond à des actes posés par un « démon », qui, dans les sociétés africaines, représente, en général, « une personne très méchante qui se plaît à nuire aux autres ». L'adjectif « sororale » de l'exemple (14) est un



néologisme très osé. En effet, il dérive du patronyme du chef de la rébellion ivoirienne, qui a divisé le pays en deux de 2002 à 2010, Soro. À ce nom propre, le poète a accolé le suffixe [- rale]. Cet adjectif dérivé est une forme de réquisitoire contre cette rébellion qui a, pendant des années, martyrisé la population ivoirienne. Dans cette création, Rabé fait preuve de beaucoup d'imagination. Examinons alors l'extrait ci-dessous :

(15) Oh ce doit être appétissant sous les dents carnivhommes de 2010 et de 2011  
(*Kypupé*, p. 42).

L'adjectif « carnivhomme » rappelle le substantif « carnivore » issu du latin « *carnivorus* », de « *caro* » (« chair, viande ») et du suffixe « *voro* » (signifiant « dévorer »). En somme, ce nom dénote « quelqu'un qui consomme de la viande ». C'est sur ce modèle qu'a été créé l'adjectif « carnivhomme » avec pour racine « *carnivorus* » et le suffixe « homme ». Dans cette création, l'on est surpris par le fait que le nom « homme » acquiert ici la catégorie suffixale. Du coup, les années 2010 et 2011 sont personnifiées au point d'être « des mangeuses d'hommes » vu les nombreuses tueries qui ont eu lieu pendant ces années. Tout comme cet adjectif insolite, des adjectifs dérivés, qui sont des participes passés, peuvent dérouter le lecteur par leurs formes. En voici des exemples :

(16) Le lit ainsi fait / Des élections troubles / Des résultats **inacceptés** / Des résultats **désacceptés** (*Kypupé*, p. 64).

(17) Les cadavres s'enlacent aux cadavres / Des cadavres tassés / Des cadavres massés / Des groupes et des grappes de cadavres / Des rues **cadavrées** et **cadaverties** ! (*Kypupé*, p. 53).

Les participes passés « *inacceptés* » et « *désacceptés* », de l'extrait (16), sont conçus de manière régulière puisqu'ils dérivent tous deux du verbe transitif direct « accepter ». À ce radical, le poète a adjoint les préfixes de négation [in-] et [dés-] pour signifier que les candidats perdants reculent toujours les élections organisées par les tenants du pouvoir. En ce qui concerne les participes passés « *cadavrées* » et « *cadaverties* » des vers (17), ils n'émanent d'aucun verbe faisant partie du lexique de la langue française. La racine de ces participes passés rappelle plutôt le substantif « cadavre ». On peut en déduire alors que, dans le discours de Rabé, les rues « *cadavrées* » et « *cadaverties* » sont des rues jonchées de cadavres à cause des élections catastrophiques. Dans cette même veine, on peut citer l'exemple qui va suivre :

(18) Que dire de la rixe communautairement / assistée / Ethniquement soutenue / Machettement exécutée / Bras **machettés** / Pieds **machettés** / Visages **machettés** / Culs **machettés** (*Kypupé*, p. 77).

Le participe passé est fécondé à partir du nom « machette » et non d'un verbe issu de la langue française. Il signifie donc « attaquer quelqu'un avec une machette ». Et ici, la reprise de ce participe passé indique que cette arme blanche a été utilisée à maintes reprises et a fait de nombreux dégâts dans les querelles

post-électorales en Côte d'Ivoire. À côté de ces adjectifs et participes passés hardis, on découvre aussi, dans la poésie de Rabé Liagro Charles, des néologismes adverbiaux aussi surprenants.

### 2.3. Les néologismes adverbiaux

« L'adverbe est un mot invariable dont le rôle est d'apporter un élément complémentaire à : un verbe, un adjectif, un adverbe, un groupe de mots ou une proposition. » (Chevalier et al., 1997, p. 414). En d'autres termes, ce mot invariable se joint avec les verbes, les adjectifs ou les adverbes pour les nuancer de diverses manières. Ici, de nombreux adverbes sont des néologismes réalisés par le poète. L'illustre le fragment suivant :

(19) Il (Koudjrouzèa) en redemande / **Cannibalement** /  
**Anthropophagiquement** / **Carnassièrément** (*Kypupé*, p. 56).

Les adverbes dérivés « Cannibalement », « Anthropophagiquement » et « Carnassièrément » sont construits comme des adverbes de manière. En effet, comme le révèlent Martin Riegel et alii

Si l'on excepte le suffixe - ons qui n'a guère produit que les locutions à reculons, à tâtons et à califourchon, le seul suffixe adverbial effectivement productif en français moderne est - ment, qui s'ajoute généralement au féminin des adjectifs (et plus rarement à une base nominale) pour former des adverbes de manière.

Riegel et al. (2018, p. 656).

Alors, aux adjectifs « cannibale », « anthropophage » et « carnassier », le versificateur a adjoint le suffixe [-ment]. Par ces adverbes dérivés, le poète condamne la manière dont s'est comporté Koudjrouzèa. Ce dernier dévoile ses manières cyniques. Il se plaît à « tuer » ses semblables sans aucun remord. Si la racine des adverbes convoqués en (19) sont des adjectifs et appartiennent au lexique du français, il va autrement des adverbes de ces exemples :

- (20) Abey affrontèrent Malinké / **Abeyment** (*Kypupé*, p. 69).
- (21) Malinké affrontèrent Abey / **Malinkément** (*Kypupé*, p. 69).
- (22) Guéré affrontèrent Mossi / **Guérément** (*Kypupé*, p. 69).
- (23) Mossi affrontèrent Guéré / **Mossiment** (*Kypupé*, p. 69).
- (24) Dida affrontèrent Koyaka / **Didament** (*Kypupé*, p. 69).
- (25) Koyaka affrontèrent Dida / **Koyakament** (*Kypupé*, p. 69).
- (26) Bété affrontèrent Sénoufo / **Bétément** (*Kypupé*, p. 69).
- (27) Sénoufo affrontèrent Bété / **Sénoufoment** (*Kypupé*, p. 69).
- (28) Gouro affrontèrent Dioula / **Gouroment** (*Kypupé*, p. 69).
- (29) Dioula affrontèrent Gouro / **Dioulament** (*Kypupé*, p. 69).

Les adverbes respectifs « abeyment », « malinkément », « guérément », « mossiment », « didament », « koyakament », « bétément », « sénoufoment » et « gouroment » sont formés comme le stipulent Riegel et alii 2018, p. 656).



Toutefois, à l'inverse des adverbess listés en (19), ceux-ci sont dérivés des substantifs des noms des peuples de la Côte d'Ivoire et du plus fort contingent des étrangers de ce pays (le peuple Mossi). C'est pourquoi leurs radicaux n'appartiennent pas au lexique du français. Ainsi, à chacun des peuples convoqués, le poète rattache le suffixe [-ment] aux substantifs respectifs « Abey », « Malinké », « Guéré », « Mossi », « Dida », « Koyaka », « Bété », « Sénoufo » et « Gouro ». Les néologismes adverbess obtenus permettent de souligner la particularité de chaque peuple. Aussi, lors des rixes ayant opposé ces divers groupes, chacun s'est défendu comme il peut, en usant des armes de défense propres à sa culture. Le versificateur met ainsi en exergue les particularités de chaque groupe vivant en Côte d'Ivoire. Lesdites spécificités apparaissent également dans les interjections.

### 3. Les interjections modelées dans le corpus

« On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective. » (J. Dubois et alii, 2012, p. 253). En d'autres termes, l'interjection est une sorte de mot invariable qui apparaît, de manière brusque, dans un discours pour exprimer une sensation de douleur ou des mouvements de l'âme. À encore Jean Dubois et alii (2012, p. 253), « [...] bon nombre d'interjections ne sont pas décomposables en éléments signifiants ; elles procèdent de cris ou d'onomatopées. Ces deux types d'onomatopées affichent une vêtue locale dans le corpus.

#### 3.1. L'usage des interjections locales

Les interjections sont dites locales parce qu'elles n'appartiennent pas au lexique du français. Ce sont des cris qui dérivent des langues locales, c'est-à-dire ivoiriennes. En voici un exemple typique :

(30) – **À safroulaye** Dioula-Ali ! Informons tous / les Dioula-Tchè de la ville. Que chacun / vienne avec sa machette et son couteau / bien aiguisés. À la chasse ! Allons à la chasse des Baoulé. (*Kypupé*, p. 66).

« À safroulaye » est une interjection Dioula qui marque une grande surprise. Ce cri, que pousse un Dioula lorsqu'il est très pétrifié, est souvent mêlé d'indignation. Il en va autrement chez le Baoulé, comme l'on peut le constater dans cette séquence :

(31) – **Mo-mahouoooo ! Mo-mahouoooo ! / Momahouoooo !** Les Dioula se sont rangés / en ordre de combat contre nos villages ! (*Kypupé*, p. 66).

« Mo-mahouoooo » et « Momahouoooo » (représentant le même item) est le cri que lance Baoulé-Koffi lorsqu'il voit les Dioula s'apprêtant à venir attaquer son peuple. Ce cri, qui est en fait une interjection en langue Baoulé, peut se traduire, de manière littérale ainsi : « femme, je suis mort ». On peut en déduire que c'est un cri de détresse qu'un Baoulé adresse à sa sœur ou à sa femme du

même groupe ethnique que lui. Cette interjection souligne l'urgence et la gravité de la situation. De par sa morphologie, cette exhortation ressemble à une onomatopée.

### 3.2. L'usage des onomatopées locales

« On appelle onomatopée une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel : *tic-tac*, visant à reproduire le son du réveil ; *cocorico*, imitant le chant du coq, sont des onomatopées. » (J. Dubois et al., 2012, p. 334). Autrement dit, l'onomatopée désigne la formation d'un mot dont le son imite la chose qu'il désigne. De l'onomatopée, Maurice Grevisse (2001, p. 259) retient que « Le caractère approximatif apparaît quand on compare les onomatopées dans diverses langues », c'est-à-dire que les onomatopées sont différentes d'une langue à une autre. L'attestent les exemples suivants :

(32) Et il fondit sur nous / Et **Gboukroukrou** !!! (*Kypupé*, p. 32).

(33) Par des avions de guerre aux toux grasses / Gbooo gbaaa gbooo gbaaa (*Kypupé*, p. 27).

Deux onomatopées apparaissent dans ces extraits, à savoir « Gboukroukrou » et « Gbooo gbaaa gbooo gbaaa ». Leurs significations se laissent deviner à partir du contexte. En (32), « Gboukroukrou » (de la langue Bété) est une onomatopée qui est employée pour traduire le bruit produit par une arme lourde tombant violemment. « Gbooo gbaaa gbooo gbaaa », onomatopée également issue de la langue Bété, exprime le bruit d'une détonation. Ici, c'est justement le bruit que reproduisent les avions de guerre. Ces onomatopées consacrent une tonalité réaliste à la description des bruits qu'elles imitent. En effet, cela n'est pas surprenant quand on sait que le poète Rabé décrit les conséquences de la rébellion de 2002 et de la crise post-électorale (2011) qu'a connue son pays, la Côte d'Ivoire. Lesdites onomatopées consacrent l'origine des lieux où les faits se sont produits, par exemple en territoire Bété quand on se réfère à langue employée. On retrouve également une onomatopée de la langue Bété dans l'exemple ci-après :

(34) Une tête humaine en sauce tchiôrô ou tikriti / Oh ce doit être doux à se couper la langue / Doux à se mordre les dents / Doux à se laper les doigts / **Piaaa-pla ! / Piaaa-pla ! / Piaaa-pla !** (*Kypupé*, p. 43).

L'expression onomatopéique « Piaaa-pla » traduit, en pays Bété, le bruit qui se produit lorsque l'on mange avec beaucoup d'appétit. Ce bruit décrit donc un plat prisé. Mais, dans le cotexte, le poète décrit l'attitude cannibalisante des Ivoiriens avec ironie. Ce lexème, Pierre Fontanier le définit ainsi :

L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté ; mais la colère et le mépris

l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage ; par conséquent, elle peut entrer dans le style noble et dans les sujets graves.

Fontanier, (1997, pp. 145-146).

Cette définition met en exergue la colère qui étroit le poète par rapport à la haine que des Ivoiriens affichent envers leurs concitoyens. Outre cette figure de style, apparaît, également, dans la description de cette scène macabre, la figure de l'hypotypose. C'est une technique de description ou de présentation « tellement vive et animée, tellement riche, tellement précise que le lecteur ou l'auditeur croit avoir sous les yeux la scène ou la chose décrite », (P. Bacry, 1992, p. 21). L'hypotypose donne ainsi l'impression que le versificateur décrit une scène qui se déroule effectivement sous ses yeux. De ce fait, ce tableau apparaît plus vraisemblable et ne laisse planer aucun doute sur son authenticité. Et pourtant, au regard de l'histoire de la Côte d'Ivoire, ce tableau paraît surréaliste. En effet, aucune ethnie de ce pays ne s'adonne à la nécrophagie. C'est donc une manière, pour le poète, de dénoncer avec véhémence les nombreuses tueries qui ont émaillé l'élection présidentielle de 2010. D'ailleurs, le triple emploi de l'onomatopée « « Piaaa-pla » souligne l'agacement de Rabé, qui en est, d'ailleurs, surpris. La responsabilité de tous les Ivoiriens, quelle que soit leur ethnie, est engagée comme l'atteste le plurilinguisme qui transparait tout le long du texte.

## Conclusion

L'emploi des nombreux emprunts aux langues ivoiriennes ainsi que du nouchi et des néologismes, forgés à partir desdites langues, indique l'harmonie qui existait entre les Ivoiriens, sans oublier les étrangers qui étaient les bienvenus. C'est grâce à cette euphonie que les différentes communautés peuvent communiquer aisément entre elles, La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays africains où la langue française est le seul outil de communication au plan national. Du coup, la grande majorité de la population, illettrée, s'est trouvée dans l'obligation de créer d'autres langues ; d'où l'apparition du multilinguisme. Celui-ci est un mélange des lexèmes des diverses langues locales (ivoiriennes) et des grandes communautés étrangères vivant dans cette contrée. Ce plurilinguisme démontre la cohésion, la solidarité entre les divers habitants de ce pays. Mais les hommes politiques sont venus briser cette harmonie. La conséquence est que les différentes communautés vont s'affronter, chacune avec ses propres armes. Par le canal des langues listées dans cette étude, on découvre alors que ce sont tous les Ivoiriens, ainsi que la communauté étrangère, qui sont impliqués dans cette crise post-électorale ayant fait beaucoup de dégâts en Côte d'Ivoire. Comme les mêmes signes annonciateurs de conflits sont perceptibles aujourd'hui encore, il s'agit donc de lancer un appel à la prise de conscience collective, à l'union des Ivoiriens et à la forte communauté étrangère vivant dans ce pays. En définitive, la pratique du plurilinguisme est un rappel à l'union, à la culture de la paix et à la tolérance afin de favoriser et de poursuivre le développement amorcé depuis la fin de la crise de 2010-2011.

**Les références bibliographiques**

- Ayewa, K.N. (2005). Mots et contextes en FPI et en nouchi. *Actualité scientifique : Mots, termes et contextes*, Bruxelles, Édition Archives Contemporaines / AUF-LTT, p. 221-233.
- Bacry, P. (1992). *Les Figures de style*. Paris, Belin.
- Chevalier, J-C. & al. (1997). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse.
- Deloffre, F. (1986). *La phrase française*. 7<sup>e</sup> édition, Paris, Édition SEDES.
- Dubois J. & al. (2012). *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*. Paris, Larousse.
- Dubois, J. & Lagane, R. (1989). *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse.
- Fontanier, P. (1997). *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Grevisse, M. (2001). *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- Lipou, A. (2001). Normes et pratiques scripturales africaines. *Diversité culturelle et linguistique : Quelles normes pour le français ? AUF*, p. 115-135.
- Mounin, G. (2006). *Dictionnaire de la linguistique*, 4<sup>e</sup> édition, 2<sup>e</sup> tirage, Paris, QUADRIGE, P.U.F.
- Ngalasso, M. M. (1984). Langages, littératures et écritures africaines, *Recherches et travaux*, n° 27, p. 12-40.
- Ploog, L. (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Paris, CNRS ÉDITIONS.
- Rabé, L. C. (2020). *Koudjrouzèa yayayé pour un plaidoyer électoral*, Abidjan, Les Éditions d’Avenir.
- Tournier, J. & Tournier, N. (2009). *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses Éditions.
- Riegel, M. & al. (2018). *Grammaire méthodique du français*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.
- Wagner, R. L., & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*, Édition revue et corrigée, Paris, Hachette.